



CHARTRE RSE

Responsabilité Sociétale
des Entreprises

 Fabricant Français



En tant qu'entreprise familiale, nous avons toujours été guidés par des valeurs fortes et un sens aigu de la responsabilité envers nos employés, nos clients et nos partenaires. C'est pourquoi je suis fier de vous présenter notre Charte RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Cette charte est une étape importante pour Torbel, car elle formalise notre engagement envers une approche responsable de nos activités. En tant que concepteur et fabricant de ferrures pour le bâtiment, nous avons un impact sur l'environnement et la société. Nous sommes conscients de ce rôle et nous sommes déterminés à agir de manière responsable. Notre Charte RSE est basée sur les principes du développement durable qui repose sur quatre piliers : la gouvernance d'entreprise, la responsabilité sociale, la responsabilité environnementale, et la responsabilité économique.

En adoptant cette Charte RSE, nous nous engageons à intégrer la responsabilité sociale et environnementale dans toutes nos activités. Nous nous engageons également à communiquer de manière transparente sur nos actions et à évaluer régulièrement nos performances en matière de RSE.

En signe de notre engagement, nous avons déjà rédigé et communiqué une politique QHSE. Nous avons également signé une charte RSE rédigée en partenariat avec notre syndicat professionnel, l'UNIQ (Union nationale des industries de la quincaillerie).

Je suis convaincu que cette Charte RSE renforcera notre position sur le marché et améliorera la confiance de nos clients, de nos partenaires commerciaux et de la communauté dans laquelle nous opérons.

Je vous invite, toutes et tous, à vous engager pleinement dans la mise en œuvre de cette Charte RSE et à travailler ensemble pour faire de Torbel une entreprise responsable et durable.

Laurent TORDO
Président

➤➤ GOUVERNANCE

La gouvernance stratégique est régie par un actionnariat familial dont le président directeur général fait partie. Cette organisation est garante de la structuration des grandes orientations du Groupe, dont la feuille de route RSE. Elle s'assure de prendre en compte l'ensemble des opportunités et des risques sociaux, environnementaux et financiers auxquels elle fait face.

La direction générale est composée du président directeur général et du directeur général. Elle s'assure de la mise en œuvre de la ligne stratégique définie par la gouvernance stratégique dont la RSE.

Le comité de direction est composé de la direction générale, du service RH, RSE/QHSE, commercial, industriel, informatique, achat/BE.

Ce comité se réunit toutes les semaines pour échanger sur les sujets internes ou externes survenus en lien avec des partenaires, des instances, des confrères, des opportunités...

Il s'assure que les éléments nécessaires à la stratégie de l'entreprise sont communiqués à la direction.

Ces réunions permettent à la direction générale de prendre des décisions et de faire un suivi des résultats.

Elles permettent également de s'assurer de la prise en compte des aspects RSE dans toutes les décisions du comité de direction.

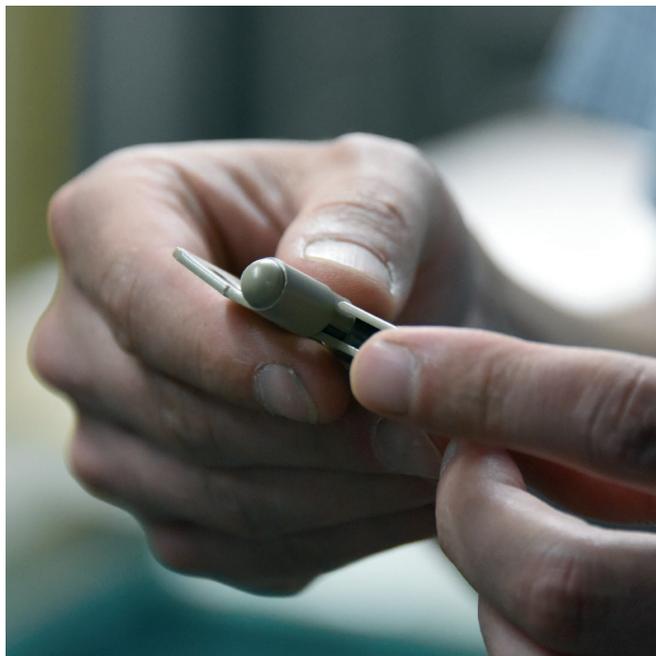
Le service RSE dont la responsable fait partie du comité de direction, s'assure de la communication, du déploiement et de l'assistance à la mise en œuvre nécessaire à l'application des orientations. Le service communique et oriente la direction en fonction des résultats terrains.

Les membres du CSE assurent l'expression et la prise en compte des intérêts des salariés. Les remontées et compte-rendus qui en découlent sont étudiés par des membres du comité de direction industrielle et RH.

Chaque collaborateur peut, en toutes circonstances, en cas de préoccupation, de doute ou de question, en faire part à sa hiérarchie, son relais RH ou encore au service sécurité ou RSE du groupe. Torbel interdit toutes formes de représailles à l'encontre d'un collaborateur ayant recours au dispositif d'alerte interne pour exprimer de bonne foi ses préoccupations. Torbel garantit la protection des lanceurs d'alertes.



>> NOTRE RAISON D'ÊTRE



- > **Agir en acteur de confiance** pour développer, avec nos clients, les produits durables de demain.
- > Notre groupe est un acteur français de la métallurgie, reconnu pour **son innovation et la qualité de sa fabrication**. Il propose des solutions personnalisées et durables qui respectent la santé, l'environnement, ses collaborateurs et ses partenaires.
- > Enfin, nous innovons dans les outils de jardinage pour ramener la terre au centre des préoccupations ainsi que dans le mobilier design afin de **relancer ce savoir-faire** aux origines de la société.
- > Torbel Industrie souhaite **prévenir, contrôler et maîtriser** les risques pour garantir la performance et **soutenir la recherche et le développement**.



PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

Torbel industrie est **une entreprise familiale** créée en 1969 à Tourrette-Levens (06), toujours dirigée par la famille fondatrice.

Notre métier est de concevoir, fabriquer, et commercialiser des **accessoires pour l'intérieur et l'extérieur de l'habitat**.

Notre mission est d'apporter des **solutions simples, pratiques et innovantes** pour l'utilisateur final, via les distributeurs et fabricants.

Leader sur notre marché, notre ambition est de poursuivre notre croissance en consolidant notre position par de **nouveaux produits et services innovants**, et en nous développant à l'international.



Torbel Industrie adhère et contribue activement aux fédérations professionnelles de ses domaines d'activités :

UNIQ : Union Nationale des Industries de la Quincaillerie

FIM : Fédération des Industries Mécaniques

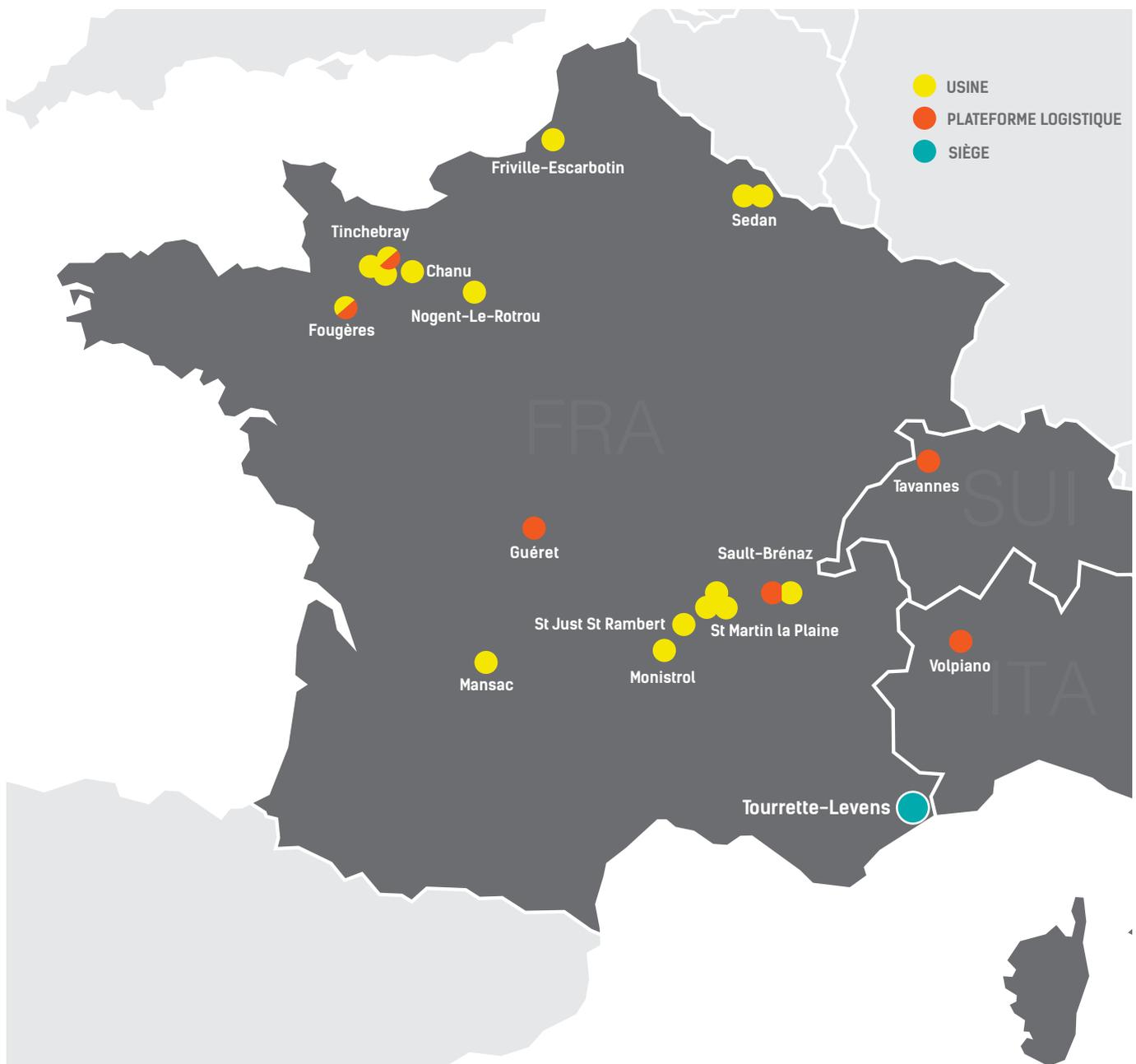
INOHA : Les INdustries du NOUvel HABitat



IMPLANTATION

21 sites, dont :

- > **16 usines de production**
- > **2 plateformes logistiques** dédiées en France, et **2** à l'étranger (Suisse et Italie).
- > **1 siège social**





NOS VALEURS

1

2

3

4



PROXIMITÉ :

Être à l'écoute de nos clients et de nos marchés pour comprendre leurs attentes.

Cela passe par une fabrication française mais aussi par le respect du travail de chacun de nos collaborateurs et donc du client.

ENGAGEMENT :

La fidélité et l'implication de nos collaborateurs permettent la progression de l'entreprise au quotidien.

RESPECT :

Reconnaître la valeur de nos collaborateurs, de nos clients, de nos partenaires et de l'environnement cadre de nos vies et de notre travail.

QUALITÉ :

La qualité est au cœur de nos préoccupations et de nos organisations afin de garantir des produits et services innovants.

>> NOS 3 PILIERS

1

Notre engagement pour la santé et le bien-être de nos collaborateurs.

2

Notre engagement pour le respect de notre environnement.

3

Notre engagement pour le respect de l'éthique.

>> NON-RESPECT DE NOTRE CHARTE

Le non-respect de la Charte est susceptible d'entraîner des sanctions pour le Groupe mais aussi, à titre individuel, pour tout dirigeant ou collaborateur concerné par un manquement à ces principes.

Des agissements contraires aux principes de la Charte Éthique et RSE peuvent aussi entraîner des préjudices économiques, d'image, et de réputation pour le Groupe.

Ils peuvent également conduire à :



des sanctions disciplinaires (par exemple, un licenciement pour faute grave), civiles (par exemple, des dommages-intérêts) et pénales (par exemple, des amendes et/ou peines de prison) contre un collaborateur du Groupe à l'origine de ces agissements ;



la non-sélection de tout partenaire qui, de façon flagrante, ne respecterait pas nos valeurs.



1. NOTRE ENGAGEMENT POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DE NOS COLLABORATEURS

Objectifs 2023 :

• Diffusion des chartes

- QVCT (Qualité de Vie et des Conditions de Travail)
- Egalité femme/homme
- Embauche et maintien en emploi des seniors
- Emploi des travailleurs en situation de handicap
- Télétravail
- Unilatérale du droit à la déconnexion

• Révision de l'ensemble de nos fiches d'emploi.

• Revue et harmonisation des règlements intérieurs.

• Lancement de la démarche ISO 45001 pour le Groupe Torbel Industrie, avec un objectif de certification à 2 ans.

32,6% des salariés de TORBEL INDUSTRIE ont moins de 25 ans ou plus de 55 ans

66,3% des salariés ont plus de 5 ans d'ancienneté et **35,4%** ont plus de 20 années

a) Dialogue social

Le dialogue social est au cœur de l'harmonie entre les personnes. Il vise la recherche permanente du consensus et constitue ainsi le rouage essentiel à la réduction des conflits sociaux.

Nous agissons pour :

- Encourager et développer toute forme de dialogue social, outil indispensable au bon fonctionnement de l'entreprise.
- Veiller au respect des textes de loi, relatifs à la liberté d'association des collaborateurs, applicables localement.

b) Harcèlement et discrimination

Le harcèlement se manifeste par des comportements, des paroles, des actes répétés et hostiles portant atteinte à la dignité ou à l'intégrité du salarié. Tout comportement ou action allant à l'encontre du droit au respect et à la dignité humaine est inacceptable.

La discrimination est le fait d'écarter toute personne répondant aux attentes de postes ou de fonction au regard de son sexe, orientation sexuelle, religion, origine, etc.

Nous agissons pour :

- Être respectueux de nos collaborateurs et de nos partenaires.
- S'abstenir de toute forme de harcèlement, aussi bien en interne qu'avec les clients, fournisseurs et partenaires du Groupe.
- Signaler immédiatement aux RH, responsable, service RSE ou sécurité toute situation de harcèlement sexuel, discriminant ou moral.
- Interdire toute discrimination à l'embauche et lors des évolutions de postes.
- Travailler sur l'inclusion pour renforcer l'esprit de groupe.



1. NOTRE ENGAGEMENT POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DE NOS COLLABORATEURS

c) Equilibre vie professionnelle et vie privée

Concilier vie professionnelle et vie privée permet aux collaborateurs de mieux vivre et de mieux travailler. Levier essentiel de lutte contre les risques psychosociaux, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée améliore le bien-être, la qualité de vie au travail des collaborateurs et donc la qualité du travail.

Nous agissons pour :

- Veiller à préserver le bien-être et la qualité de vie au travail de nos collaborateurs.
- Que tout mail reçu après les horaires de travail ne doive jamais inclure d'exigence de retour immédiat, le retour sera fait aux horaires de travail prévu au contrat.
- Accompagner et soutenir nos salariés dans leurs difficultés personnelles.

d) Formation et accompagnement des carrières

La recherche d'un développement tout au long de sa vie professionnelle et d'expériences significatives est un objectif professionnel.

Nous agissons pour :

- Veiller à motiver nos équipes et faire en sorte que tout collaborateur donne le meilleur de lui-même en valorisant son travail et en lui donnant accès à tous les outils de formation nécessaires à son développement.
- Encourager les dynamiques de mobilité interne, contribuant à développer la polyvalence.
- Porter une attention croissante à l'écoute des salariés.

e) Santé, sécurité et condition de travail

Tout collaborateur a droit à un environnement de travail sûr au sein duquel les managers de proximité sont les premiers acteurs de santé. Ils doivent prévenir les risques, les constater. Le cas échéant, ils doivent mettre en œuvre un plan d'actions adapté. Des analyses en amont doivent être conduites afin d'anticiper et de réduire les risques à court et long terme induits par chaque poste ou activité.

Nous agissons pour :

- Suivre et analyser nos risques pour toujours nous améliorer.
- Respecter les consignes de sécurité et prendre toutes les précautions raisonnables et nécessaires pour maintenir un environnement de travail sûr et sain.
- S'assurer que nos actes n'entraînent aucun risque pour autrui.
- Signaler toute situation de nature à compromettre la santé, la sécurité et les conditions de travail.



2. NOTRE ENGAGEMENT POUR LE RESPECT DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Objectifs :

Certification ISO 14001 d'un site pilote représentatif pour Torbel Industrie à 2 ans (site défini et sur la base NF X 30-205).

0 prélèvement et 0 rejet en eau sur nos trois sites les plus consommateurs d'eau de process à 4 ans - 1 site déjà finalisé.

Pour 2023 :

- Déploiement de l'outil wattearth de suivi et d'analyse de nos consommations d'énergie. Mise en œuvre et pilotage du plan d'action dans nos comités sur chaque site.
- Lancement de notre bilan carbone scope 1, 2 et 3.
- Finalisation à 50% de l'implantation de panneaux solaires sur nos sites.
- Développement des commandes de matériel informatique reconditionné.

a) Conception et développement

La conception d'un produit est une étape clé où tous les paramètres de la vie du produit peuvent être pris en compte (de sa matière première à sa fin de vie), c'est un axe fort d'engagement pour l'environnement.

Nous agissons pour :

- Favoriser l'écoconception des produits (choix des matières premières, utilisation de matériaux durables et recyclables, mode de production, chaîne logistique, conditionnement, distribution, utilisation et fin de vie du produit).
- Réduire la production de déchets (réemploi, réutilisation, réparation) et assurer une gestion responsable des déchets en favorisant et facilitant le tri.

b) Energie

Les ressources sont partagées et limitées pour tous.

Consommation d'électricité

-14% entre 2021 et 2022

-19% à fin avril 2023 par rapport
à la même période 2022

Nous agissons pour :

- Maîtriser et suivre nos consommations d'énergies (électricité et gaz).
- Réduire la consommation d'énergie, aussi bien dans les zones tertiaires qu'en production.
- Intégrer dans la mesure du possible l'utilisation d'énergies renouvelables.
- Sensibiliser les collaborateurs.
- Signaler tout dysfonctionnement pour une prise en compte rapide.



2. NOTRE ENGAGEMENT POUR LE RESPECT DE NOTRE ENVIRONNEMENT

c) Rejet

Les déchets sont une masse importante de pollution. Un tri initial pour une bonne séparation des flux est important pour le bien de tous.

Nous agissons pour :

- Réduire la consommation d'eau et traiter les eaux usées.
- Gérer les déchets en fonction de leur catégorie.
- Ecoconcevoir.
- Améliorer nos process et substituer ou éliminer des produits chimiques.

d) ISO 14001

L'ISO 14001 permet de nous structurer sur nos responsabilités environnementales et de nous engager pour apporter une maîtrise de l'impact de nos activités, produits et services.

Nous agissons pour :

- Communiquer le choix du site pilote (Information de lancement au CSE effectuée en avril 2023).
- Impliquer nos collaborateurs par des affichages et des groupes de travail.
- Finaliser notre rétroplanning.
- Formaliser nos engagements dans une politique.



3. NOTRE ENGAGEMENT POUR LE RESPECT DE L'ÉTHIQUE

Objectifs 2023 :

Définir et diffuser notre charte fournisseurs et corruption pour entretenir des relations transparentes et éthiques sur nos pratiques et l'engagement de nos partenaires.

Définir une sélection fournisseurs graduelle et sur la base de l'accompagnement.

a) Lutter contre :

- le travail forcé :
Il se définit comme un travail exercé sous la contrainte ou la menace.
- le travail des enfants :
Il comprend toute forme d'activité économique exercée par des enfants, les privant de leur dignité et portant atteinte à leur développement normal, physique et psychologique.
- le travail dissimulé :
Il consiste à ne pas déclarer officiellement auprès des autorités compétentes une personne qui travaille dans l'entreprise, la privant ainsi de ses droits sociaux et privant la collectivité des cotisations sociales associées à son travail.

Nous agissons pour :

- Respecter strictement la limite d'âge fixée dans la législation de chacun des pays.
- Faire preuve de la plus grande vigilance dans le choix des fournisseurs et prestataires.

b) Lutter contre la corruption :

La corruption et le trafic d'influence, sous toutes leurs formes, sont des délits pénaux, assortis de lourdes sanctions tant pour une entreprise que pour une personne physique participant à toute forme de corruption active ou passive.

Nous agissons pour :

- Informer immédiatement en cas de doute.
- Informer nos partenaires de nos pratiques.
- Refuser toute offre ostensible et toute autre tentative de corruption.
- Respecter, pour toute visite client, la fiche de visite client définissant les limites de cadeaux d'usage ou d'accompagnement.

c) Respecter nos fournisseurs et nos partenaires

Nous agissons pour :

- Échanger avec eux en cas de problématiques avant toutes actions.
- Payer dans les temps et lutter contre la corruption.
- Informer de nos pratiques et de nos évolutions pour s'organiser ensemble.
- Encourager les échanges constructifs avec les partenaires pour favoriser l'amélioration continue de leurs performances globales.



NOS ENJEUX



1

Gouvernance éthique
Lutte contre la corruption

2

Diversité, inclusion et égalité
Lutte contre les discriminations

3

Santé, Sécurité des collaborateurs

4

Compétences des collaborateurs

5

Lutte contre le changement climatique
et la pollution d'air

6

Consommation des ressources naturelles



TORBEL® INDUSTRIE
F-06690 Tourrette-Levens



+33 4 93 91 01 44



info@torbel.com



www.torbel.com